

Fiche de fonction Ingénieur statisticien (H/F)

Catégorie : 1

Type de contrat : CDI

Affectation :

Service : « Classifications, information médicale et modèles de financement » (CIM-MF)

Pôle : « Classification et financement de l'activité médicale » (CFAM)

Description de l'ATIH

L'Agence technique de l'information sur l'hospitalisation (ATIH) est un établissement public de l'Etat à caractère administratif, régi par les articles R.6113-33 et suivants du Code de la santé publique, et chargé :

1. Du pilotage, de la mise en œuvre et de l'accessibilité aux tiers du dispositif de recueil de l'activité médico-économique et des données des établissements de santé mentionnées à l'article L. 6113-8 ainsi que du traitement des informations mentionnées au même article ;
2. De la gestion technique du dispositif de financement des établissements de santé ;
3. D'analyses, études et travaux de recherches sur les données des établissements de santé ;
4. D'apporter son concours aux travaux relatifs aux nomenclatures de santé, menés pour la mise en œuvre de l'article L. 161-29 du Code de la sécurité sociale ;
5. De la conception et de la réalisation d'études sur les coûts des établissements et services mentionnés à l'article L. 314-3-1 du Code de l'action sociale et des familles ;
6. De la conception et de la réalisation des études nationales de coûts mentionnées à l'article L. 6113-11.
7. Du recueil et de l'analyse de données dans le cadre de dispositifs d'évaluation de la qualité, de la conformité et de la coordination des prises en charge sanitaires et médico-sociales par les professionnels et l'ensemble des acteurs, ainsi que de la satisfaction des personnes concernées.
8. Sur demande du ministre de la santé, d'apporter son concours pour répondre à une alerte sanitaire ou en gérer les suites
9. D'apporter son concours à la gestion technique du dispositif de financement des établissements et services médico-sociaux

Acteur clé du système de soins, l'agence détient le savoir-faire technique dans le traitement des données des établissements de santé, à des fins d'analyses comme le suivi de l'activité et de la performance des établissements de santé.

Description du service

Le service compte une vingtaine de médecins et statisticiens et intervient sur les quatre champs de l'hospitalisation (MCO, HAD, SSR, psychiatrie). Il est structuré en deux pôles :

- Information médicale ;
- Classification et financement des activités médicales ;

Trois chargées de mission apportent un appui méthodologique et d'expertise aux équipes, de manière transversale :

- Méthodes, Recherche et développement ;
- Coordination et Gestion de projet ;
- Veille prospective et analyse des activités de soins.

Les missions principales du service recouvrent :

- Elaboration et maintenance des classifications médico-économiques,
- Analyse médicalisée des bases de données PMSI nationales,
- Définition des modalités de production des données du PMSI (consignes de codage, nomenclatures de santé, recueil, ...),
- Elaboration de restitutions descriptives et décisionnelles à l'attention des établissements de santé, des fédérations hospitalières, des agences régionales de santé, des services du ministère,
- Accompagnement du ministère dans l'expertise technique relative à l'élaboration et à la maintenance des modèles de financement, ainsi qu'à la problématique d'organisation sanitaire.
- Evolution et maintenance des outils de suivi de la qualité et du contrôle des établissements de santé,
-

Le mode de travail habituel est un processus interactif entre médecins et statisticiens.

Description du poste

Missions générales	Activités qui en résultent
Construction, maintenance et évolution des classifications médico-économiques	<ul style="list-style-type: none"> • Requêtage des bases / Groupages • Développement de la méthodologie statistique • Réflexions et analyses sur la classification • Mise en œuvre (dont programmation) • Production/explicitation/présentation des résultats • Interactions/Itérations avec les médecins
Maintenance et validation des fonctions groupage (algorithmes de groupage des classifications)	<ul style="list-style-type: none"> • Interactions/Itérations avec les médecins • Interactions/Itérations avec le service API*
Production des manuels de groupages	<ul style="list-style-type: none"> • Interactions/Itérations avec les médecins • Interactions/Itérations avec le service API*
Contribution à l'évolution du recueil des données médico-administratives des établissements de santé	<ul style="list-style-type: none"> • Extraction de données et production d'indicateurs • Analyses statistiques exploratoires • Interactions/Itérations avec les médecins
Contribution à l'évolution des nomenclatures de santé	<ul style="list-style-type: none"> • Extraction de données et production d'indicateurs • Analyses statistiques exploratoires • Interactions/Itérations avec les médecins en charge de la maintenance des nomenclatures
Production des bases groupées pour les autres services	<ul style="list-style-type: none"> • Groupages des années antérieures pour chaque nouvelle version des classifications

Compétences Requises

Connaissances théoriques et diplômes	<ul style="list-style-type: none"> • Probabilités et statistique <ul style="list-style-type: none"> ◦ Classification (<i>clustering</i>), arbres de décision ◦ Modèles linéaires généralisés ◦ Modèles non linéaires ◦ Fouille de données (<i>data mining</i>) ◦ Statistique multivariée • Algorithmique • Bac+ 5 minimum avec expérience professionnelle, doctorat souhaité
Expérience, connaissances pratiques	<ul style="list-style-type: none"> • Expérience en analyse des données (fouille, modélisation) • Expérience dans l'analyse de données volumineuses • Gestion base de données • Programmation avancée en R et/ou Python • Connaissance pratique de SAS (macros) • Une connaissance du monde hospitalier et des bases de données PMSI est un plus

Savoir être (comportement et attitude)	<ul style="list-style-type: none"> • Facilité à communiquer • Pédagogie • Travail en équipe • Curiosité • Intérêt pour le domaine médical
---	--

Liaisons

Fonctionnelles	Hiérarchiques
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Chargés de projet (notamment l'expert Méthodes, Recherche et développement) et pôles Information Médicale du service « Classifications, information médicale et modèles de financement » (CIM-MF) ▶ Service « Architecture et production informatiques » (API)* ▶ Service « Financement et analyse économique » (FAE) ▶ Service « Collecte des informations de gestion » (COLLIGE) 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Le titulaire est placé sous l'autorité du responsable de pôle « Classification et Financement de l'Activité Médicale » et du chef de service « Classifications, Information Médicale et Modèles de Financement

Contraintes fonctionnelles

Déplacements : déplacements ponctuels à Paris

Pour postuler

Les candidatures (CV et lettre de motivation) sont à adresser par courriel à :
recrutement@atih.sante.fr

Référence du poste à rappeler SG/GRH 700.

Les informations recueillies dans le cadre d'une candidature permettent à l'ATIH d'interagir avec le candidat et d'apprécier son profil au regard du poste à pourvoir. L'ATIH est le responsable de traitement et le seul destinataire des informations. Sauf opposition de votre part, les informations sont conservées 2 ans pour nous permettre d'examiner votre profil dans le cadre d'un éventuel autre poste à pourvoir au sein de notre organisme. En cas d'embauche, les données pourront être conservées pendant toute la durée du contrat de travail. Vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation du traitement, d'effacement et de portabilité de vos données en vous adressant à l'ATIH par voie postale à l'ATIH - Secrétariat Général - 117 boulevard Vivier Merle 69329 cedex 03 Lyon ou par courriel à donneespersonnelles@atih.sante.fr. En cas de difficulté liée à la gestion de vos données personnelles, vous pouvez adresser une réclamation auprès du délégué à la protection des données personnelles à donneespersonnelles@atih.sante.fr ou auprès de la CNIL ou de toute autorité compétente.

Base légale du traitement : intérêt légitime